

# UN CONTRAT DE FILIÈRE CONSTRUIT ENSEMBLE !

Le contrat de filière forêt bois Occitanie cherche à répondre pleinement **aux enjeux des marchés et aux besoins des professionnels**. Il a été élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, des entreprises aux organisations professionnelles, avec l'accompagnement de **4 partenaires engagés collectivement**, de son élaboration à sa réalisation : l'Etat, la Région Occitanie / Pyrénées Méditerranée, l'ADEME et l'interprofession Fibois Occitanie.

« Je crois au succès des 3 C : une filière Construite, Cohérente, Concertée. Ce premier contrat de filière forêt-bois à l'échelle de l'Occitanie en est le reflet. Il marque notre volonté à tous de contribuer au développement économique de la région. »

Pascal MAILHOS, Préfet de la région Occitanie, Préfet de la Haute-Garonne

« Le bois est une formidable ressource et il existe de réels savoir-faire dans nos entreprises mais il y a encore des marges de progression. Il faut rassembler au-delà de certaines susceptibilités pour travailler ensemble et favoriser une adéquation offre/demande qui créera des synergies entre l'ensemble des maillons de la filière. »

Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

« Il est important que notre filière soit soutenue pour mener à bien ses projets de développement. Mais en contre-partie, la filière et les entreprises qui la composent doivent continuer à se structurer, à innover, à investir et ce pour mieux répondre aux attentes des marchés, mieux valoriser la ressource forestière régionale, et contribuer ainsi aux enjeux économiques, environnementaux et sociétaux déterminants pour l'avenir de notre nouvelle région. »

Christophe GLEIZE, Président de FIBOIS Occitanie

« La montée en puissance du bois énergie et de la construction en bois nécessite, d'une part, une mobilisation complémentaire de la ressource forestière régionale en favorisant son renouvellement dans le cadre d'une gestion forestière durable et, d'autre part, le renforcement d'une offre de qualité de la part des entreprises. L'ADEME va continuer à soutenir les entreprises régionales pour répondre à ces deux objectifs en participant activement à la mise en œuvre du contrat de filière. »

Michel PEYRON, Directeur régional de l'ADEME Occitanie



## UNE INTERPROFESSION AU SERVICE DE TOUS !

Fibois Occitanie rassemble l'ensemble des professionnels de la filière, des détenteurs de la ressource forestière jusqu'aux utilisateurs finaux du matériau bois. C'est un lieu d'échanges et de coordination qui œuvre pour le développement de tous les secteurs de la filière. Animatrice du contrat, elle devra impulser une dynamique, créer des synergies entre acteurs, faire le lien entre les différentes actions et en assurer le suivi.



### SITE DE MONTPELLIER

385 Avenue des Baronnes  
34730 Prades le Lez  
Tél : 04 67 56 38 19

### SITE DE TOULOUSE

Maison de la coopération  
Av de l'Agrobiopole BP 82256  
31322 Auzeville Tolosane Cedex  
Tél : 05 61 75 47 30

contact@fiboisoccitanie.com  
www.fibois-occitanie.com

Conception Rédaction : Estelle Brisset - Création : Cocobalt, 10/18 - Fibois Occitanie



# LE CONTRAT DE FILIÈRE FORET BOIS D'OCCITANIE 2019 / 2021



## Des actions en synergie avec les territoires

La filière forêt bois contribue à la **valorisation des territoires** en tant que levier de développement à la fois économique, environnemental et sociétal. Elle permet la **création et la pérennisation d'emplois locaux** et non délocalisables situés en partie sur des territoires ruraux et assure la promotion des **circuits courts**. Les actions du contrat de filière seront menées en **articulation** et en **cohérence** avec les démarches engagées au niveau des territoires. Ces derniers seront des **relais** via leur stratégie locale de développement pour le **déploiement opérationnel** des actions.

# UN CONTRAT DE FILIÈRE, OUI, MAIS POUR QUOI FAIRE ?

**COMPÉTITIVITÉ**  
**INNOVATION** **RESSOURCE FORESTIÈRE**  
**MARCHÉS**  
**VALEUR AJOUTÉE** **EMPLOIS** **TERRITOIRES**  
**ENGAGEMENT**

- > **Pour définir les actions** à mener dans les 3 prochaines années pour renforcer la compétitivité des entreprises, pour assurer un développement structuré et cohérent de la filière en lien avec les attentes des marchés, pour conforter son potentiel d'innovation, de création de valeur ajoutée et d'emplois, tout en valorisant la ressource forestière et les territoires.
- > **Pour fédérer l'ensemble des acteurs régionaux** de la forêt et du bois autour d'un scénario de développement stratégique partagé.
- > **Pour formaliser l'engagement** réciproque des partenaires à mener les actions déterminées collectivement.

## UNE ANALYSE STRATÉGIQUE INNOVANTE

Le Contrat de filière a été élaboré grâce à une méthode d'analyse stratégique utilisée habituellement au niveau de l'entreprise. Transposée à l'échelle de la filière, **elle a permis de :**

- > **identifier des secteurs prioritaires** (Domaines d'Activités Stratégiques),
- > **évaluer leur potentiel** (attractivité),
- > **déterminer les leviers sur lesquels agir** (facteurs clés de succès),

**pour dynamiser le développement économique de la filière.**

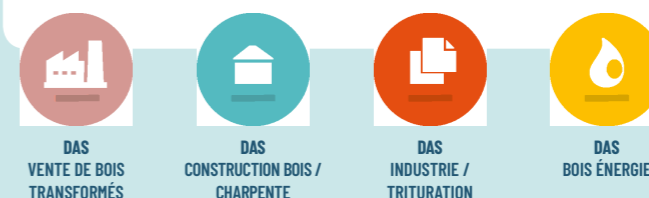
## POUR UN SCÉNARIO DE DÉVELOPPEMENT PARTAGÉ

### Un cadre de référence

Travailler de manière transversale avec tous les acteurs de la forêt et du bois pour générer collectivement davantage de valeur pour la filière et les territoires. 3 priorités :

- la gestion pérenne de la ressource
- l'emploi local
- le développement équilibré des territoires

### 4 Domaines d'Activités Stratégiques (DAS) prioritaires à développer en travaillant sur leurs facteurs clés de succès



12 SEPTEMBRE 2017

**1<sup>ÈRES</sup> ASSISES RÉGIONALES DE LA FILIÈRE FORÊT BOIS OCCITANIE**  
> Lancement de la concertation  
> Partage des enjeux

OCTOBRE 2017 / JANVIER 2018

**CONCERTATION ÉLARGIE**  
3 ateliers + 1 consultation Internet  
> 100 propositions d'actions

FÉVRIER / JUIN 2018

**STRATÉGIE ET SYNTHÈSE**  
3 ateliers thématiques + 2 réunions participatives  
> 1 scénario de développement stratégique + 13 fiches actions

JUILLET / OCTOBRE 2018

**VALIDATION**  
1 Comité de Pilotage + 1 Commission Régionale Forêt Bois  
+ 1 Commission permanente du Conseil régional

15 OCTOBRE 2018

**SIGNATURE DU CONTRAT DE FILIÈRE FORÊT BOIS D'OCCITANIE**

## Contrat de filière / PRFB : 2 outils complémentaires

Le **Programme Régional Forêt Bois (PRFB)** définit les nouvelles orientations stratégiques régionales de politique forestière et de développement économique de la filière forêt bois au travers d'un plan d'action à 10 ans. Le contrat de filière, orienté vers le développement des marchés, est la déclinaison triennale du Programme Régional Forêt Bois (PRFB) pour le volet économique.

### Et maintenant ?

La **gouvernance** du contrat de filière sera assurée de manière quadripartite par l'Etat, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, l'ADEME et Fibois Occitanie. Un **Comité de suivi**, composé des partenaires en charge de la gouvernance, des représentants de organisations professionnelles et des pilotes des actions à engager, sera mis en place. Il se réunira 1 à 2 fois par an et devra suivre l'état d'avancement des actions, évaluer les résultats et réajuster si nécessaire. L'**animation** du contrat de filière sera assurée par Fibois Occitanie.

# LE CONTRAT DE FILIÈRE FORET BOIS D'OCCITANIE 2019 / 2021

13 actions pour consolider et développer  
l'écosystème forêt bois d'Occitanie !

## ACTION 02

Créer un dispositif incitatif pour développer la certification forestière

- > Identifier les freins + Élaborer des solutions incitatives partagées + Sensibiliser les propriétaires

## ACTION 05

Proposer un accompagnement à l'entrepreneuriat

- > Etat des lieux de l'existant + Recensement des besoins + Élaboration de modules d'accompagnement spécifiques + Encourager la mutualisation

## ACTION 06

Accompagner les démarches collectives de marketing et de commercialisation

- > Réflexion sur la création d'une marque de territoire + Présence collective sur des salons nationaux + Création d'une plateforme d'achat et de vente de produits bois régionaux transformés

## ACTION 10

Structurer la formation

- > GPEC de filière (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences) avec objectifs annuels sectoriels et intersectoriels
- > Campus des Métiers de la forêt et du bois

## ACTION 01

Améliorer la performance des dispositifs financiers existants en faveur de l'investissement forestier (desserte + récolte en montagne et en forte pente + renouvellement)

- > Diagnostic de l'existant + Programme d'amélioration + Prochain PDR

## ACTION 12

Favoriser l'innovation

- > Accompagner les porteurs de projet + Evaluer les dispositifs existants et lancer un appel à projets spécifique si besoin + Organiser les Trophées de l'Innovation Forêt Bois

## ACTION 13

Assurer la promotion de l'usage du bois local

- > Cibler les messages-clés communs + Mettre en place des supports de communication adaptés + Utiliser des canaux opérationnels + Mettre en avant des réalisations exemplaires + Organiser des événements de proximité

## ACTION 04

Accompagner et financer les investissements dans la transformation pour plus de synergies dans la filière

- > Appel à projets en 2 temps : études de faisabilité + soutien des investissements

## ACTION 08

Accompagner le développement de la filière bois énergie

- > Soutenir la demande de bois énergie (plaquettes et granulés) + Soutenir une offre de combustibles de qualité et en quantité + Structurer la filière bois buche



## ACTION 09

Fédérer les acteurs publics autour d'un engagement en faveur de la construction bois

- > Mobiliser les acteurs publics + Décliner des argumentaires + Mettre en œuvre un programme ambitieux de réalisations + Co-construire une charte d'engagement

## ACTION 07

Développer l'utilisation du bois dans la construction

- > Structurer et coordonner les relais territoriaux + Développer des outils de valorisation du bois local + Élaborer et diffuser des argumentaires

## ACTION 11

Développer des modules de formation dans la construction

- > Sensibiliser les structures d'enseignement à la construction bois + Concevoir des modules de formation + Constituer un pool de formateurs

## ACTION 03

Inciter à la mise en place de contrats d'approvisionnement à l'échelle de l'ensemble de la filière

- > Sensibiliser à la contractualisation + L'intégrer comme critères de sélection dans certains appels à projets